

FICHE DE DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

SELON NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 ET NF EN 15804/CN



CHEVILLES CHIMIQUES

HIT-HY 200-A ET HIT-HY 200-R V3

HILTI



INTRODUCTION

GÉNÉRALITÉS

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de son déclarant. Toute exploitation, totale ou partielle, des informations ainsi fournies devra au minimum être constamment accompagnée de la référence complète de la déclaration d'origine : « Producteur, Titre complet, Date de publication ». Pour toute information complémentaire concernant l'établissement de cette FDES ou les produits couverts par celle-ci, veuillez contacter le déclarant.

Le présent document constitue une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire d'un produit de construction établie conformément à la norme NF EN ISO 14025 (août 2010), à la norme NF EN 15804+A1 (avril 2014) et à son complément national français NF EN 15804/CN (juin 2016).

TERMINOLOGIE DEP ET FDES

La traduction littérale en français du terme normatif EN 15804 « EPD » (Environmental Product Declaration) est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France les déclarations environnementales de produits de construction sont complétées par des informations sanitaires concernant les produits couverts, et on utilise le terme de « FDES » (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire). La FDES est donc bien une DEP complétée par des informations sanitaires.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS LE DOCUMENT

ACV	Analyse de Cycle de Vie
AFNOR	Agence Française de Normalisation
COV	Composé Organique Volatil
DEP	Déclaration Environnementale Produit
DTU	Document Technique Unifié
EICV	Évaluation des Impacts du Cycle de Vie
FDES	Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire
PA	Polyamide
PCR	Règle de Catégorie de Produit (Product Category Rule)
PE	Polyéthylène
PET	Polyéthylène terephthalate
PP	Polypropylène

UNITÉS UTILISÉES DANS LE DOCUMENT

MJ	Mégajoule (unité d'énergie)
kWh	Kilowattheure (unité d'énergie)
kg	Kilogramme (unité de masse)
g	Gramme (unité de masse)
t	Tonnes (unité de masse)
m	Mètre (unité de longueur)
mm	Millimètre (unité de longueur)
m ²	Mètre carré (unité de surface)
m ³	Mètre cube (unité de volume)
mL	Millilitres (unité de volume)
L	Litre (unité de volume)
tkm	Tonnes kilomètres (unité de longueur)
N/mm ²	Newton par millimètre (unité de pression)

FORMAT D'AFFICHAGE DES RÉSULTATS

Les résultats de l'EICV sont affichés sous forme scientifique avec trois chiffres significatifs : 1,65E+02 se lit 1,65x10². Toutefois, les valeurs nulles sont représentées par un zéro.

PRÉCAUTION D'UTILISATION DE LA FDES POUR LA COMPARAISON DES PRODUITS

Les fiches de déclarations environnementales et sanitaires de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la NF EN 15804+A1, ne sont pas établies sur les mêmes bases scientifiques harmonisées, ne concernent pas les mêmes unités fonctionnelles, ne sont pas basées sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et ne prennent pas en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations).

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Déclarant	HILTI 126, rue Gallieni 92100 Boulogne-Billancourt France
Réalisation	ESTEANA 26 rue Mège 83220 Le Pradet France
Type d'ACV Type de FDES	« Du berceau à la tombe » (sur l'ensemble du cycle de vie) Individuelle
Produits couverts	Les produits couverts par la présente FDES sont les chevilles chimiques HIT-HY 200-A et HIT-HY 200-R V3 du fabricant HILTI, produites sur le site allemand de Kaufering et vendues sur le marché français. Les deux tailles de cartouches disponibles, celles de 330 mL et de 500 mL, sont couvertes. Les cartouches peuvent être mises en œuvre sur le chantier avec l'un des portes-cartouches HILTI, c'est-à-dire les produits HIT-CR-500 ou HIT-CR-330, et la pince d'injection manuelle (HDM) ou sans fil (HDE) HILTI.
Sites de production couverts	HILTI Kaufering, D-86916 Germany
Circuit de distribution	BtoB
Impacts déclarés	Les produits couverts par la présente FDES sont représentés par un « produit de référence », déterminé à l'issue d'une étude d'ACV complète. Les résultats de l'EICV présentés dans cette FDES se rapportent au produit de référence. La section « Cadre de validité de la FDES » présente succinctement la méthode utilisée pour déterminer ce produit de référence et ses principales caractéristiques.
Date de 1^{ère} publication	Avril 2022
Date dernière mise à jour	Avril 2022
Date de validité	Avril 2027

PROGRAMME DE VÉRIFICATION

Nom et version	« Règlement du programme INIES » de mars 2021
N° d'enregistrement	20220429599
Date de vérification	Avril 2022
Opérateur du programme	Agence Française de Normalisation (AFNOR) 11, rue Francis de Pressensé 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex – France

Démonstration de la vérification

La norme NF EN 15804+A1 sert de RCP
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010 <input type="checkbox"/> interne <input checked="" type="checkbox"/> externe
Vérification par tierce partie : Sylvain Cleder, 11 rue Voltaire, 44000 Nantes

2. DESCRIPTION DE L'UNITÉ DÉCLARÉE ET DU PRODUIT TYPE

Unité déclarée 1 kg de produit

Facteur de conversion en mL La masse volumique des produits est de 1830 kg/m³. Il faut donc de multiplier les impacts exprimés en kg par 1830*10⁻⁶ pour obtenir les impacts par mL.

Fonction principale Fixer et/ou supporter des éléments structurels (contribuant à la stabilité des ouvrages) ou des équipements lourds dans le béton.

Performance principale Résister aux charges statiques / quasi-statiques correspondantes à l'application. Les charges pour les différentes applications possibles, sont données en N/mm² dans l'annexe C des documents d'homologation de chacun des produits. Ces documents sont disponibles sur la page web HILTI.

Caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle Les chevilles chimiques HILTI sont testées à la résistance sismique, au feu, à la corrosion et pour certains produits, à la fatigue. Ci-dessous, les caractéristiques techniques du produit certifié par cette FDES.

Produit	Résistance sismique	Résistance à la fatigue	Résistance au feu	Résistance à la corrosion
HIT-HY 200 A	Oui (ETA-C1, C2)	-	Oui	Oui
HIT-HY 200 R V3	Oui (ETA-C1, C2)	Oui	Oui	Oui

Unité kg (masse de produit injecté)

Description du produit type Les produits déclarés dans la présente FDES sont des cartouches de mortier hybride injectable HIT-HY 200-A et HIT-HY 200-R V3, insérées dans un porte-cartouche pour la mise en œuvre avec une pince à injection manuelle (HDM) ou électrique sans fil (HDE). Le produit de référence, HIT-HY 200-A, est choisi pour sa représentativité de la gamme de produits couverts par la présente FDES.

Les chevilles chimiques sont produites sur le site de fabrication à Kaufering en Allemagne et vendues sur le marché français.

Toutes les tailles de cartouches, soient celles de 330 mL et 500 mL, sont couvertes par la FDES, puisque les calculs ont été réalisés pour une moyenne pondérée des tailles vendues sur le marché français. Le mélangeur fourni avec la cartouche est inclus dans la FDES.

De même pour la modélisation de la pince à injection : une moyenne pondérée de la version manuelle et de la version sans fil a été calculée selon les parts de marché de chacune des deux versions en France. Le porte-cartouche considéré est le CR-500, ce qui représente un choix conservateur puisque c'est le porte-cartouche à plus fort impact environnemental.

Le perçage et nettoyage du trou dans la surface où la cheville chimique sera injectée, ne sont pas inclus dans la FDES, car considérés hors périmètre de l'étude. Il en est de même pour les éléments structurels fixés avec les chevilles.

Puisque l'unité déclarée est la masse de produit, et que cette dernière est indépendante du diamètre et de la profondeur du trou et des éléments structurels, il n'y a pas de caractéristique variable principale pour ce produit.

Description de l'usage Les chevilles chimiques couvertes par cette FDES sont des résines hybrides à injection très haute performance disposant des homologations pour la liaison des fers d'armature et pour l'ancrage de charges lourdes pour tous types de bâtiments : résidences, bureaux, écoles, hôpitaux, etc.

Preuves d'aptitude à l'usage Règlement (EU) N° 305/2011

Déclaration de contenu Le produit type ne contient pas plus de 0,1% en masse d'une substance classée extrêmement préoccupante (SVHC) selon la liste candidate fournie par l'annexe XIV du règlement REACH.

Carbone biogénique stocké 0 kg C /kg

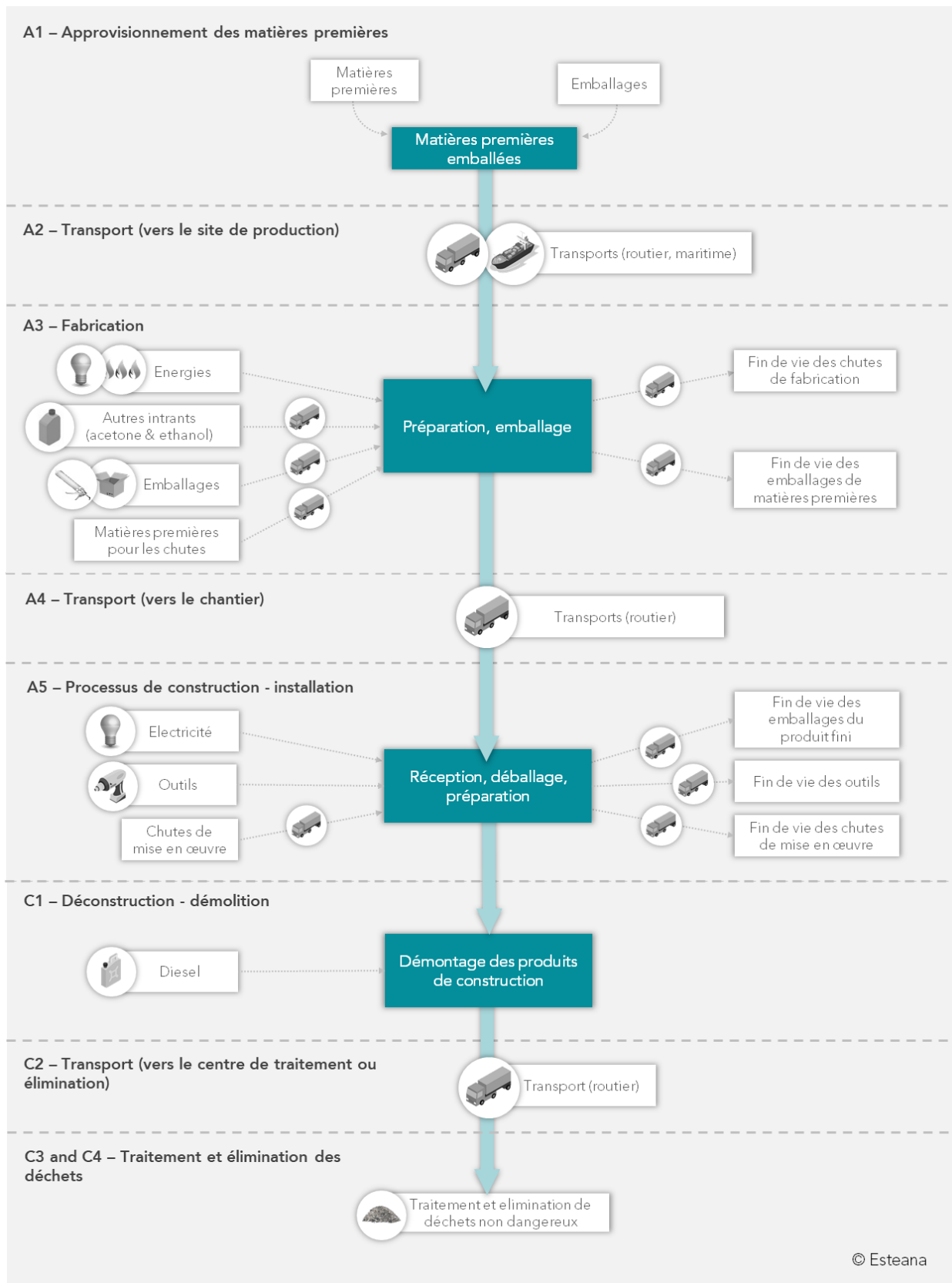
DÉTAIL DES PRINCIPAUX CONSTITUANTS POUR LE PRODUIT DE RÉFÉRENCE

Principaux constituants	Masse par unité déclarée (en kg)
Produit déclaré	
Résine hybride à injection	1
Emballage	
Pièces et films plastique	0,060
Carton	0,029
Manuel d'utilisation	0,032
Pinces en aluminium	0,004

PRÉCISIONS CONCERNANT LA DURÉE DE VIE DE RÉFÉRENCE (DVR)

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	50 années <i>(suivant les conditions d'application, la durée de vie du produit peut atteindre 100 ans, se référer à la dernière ETA pour plus d'informations sur la durée de vie et les performances de l'ancrage chimique)</i>
Propriétés de produit déclarées (à la sortie d'usine) et finitions	Les produits en sortie d'usine sont finis et prêts à être livrés.
Paramètres de conception (si indiqués par le fabricant), y compris les références aux pratiques appropriées	Respect de la norme produit, et des éventuelles recommandations du fabricant (voir site internet du fabricant).
Mise en œuvre de qualité conformément aux instructions du fabricant	Respect de la norme de mise en œuvre, et des éventuelles recommandations du fabricant (voir site internet du fabricant).
Environnement extérieur (pour les applications extérieures), par exemple intempéries, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation du bâtiment, ombrage, température	Les produits couverts par la présente FDES sont conçus pour être mis en œuvre à l'intérieur de surfaces en béton pouvant être en intérieur ou en extérieur. Les produits sont conçus pour résister à de telles conditions durant toute leur durée de vie. Pour les conditions d'application spécifiques, se référer au mode d'emploi des produits, disponible sur le site internet du fabricant.
Environnement intérieur (pour les applications intérieures), par exemple température, humidité, exposition à des produits chimiques	Les produits couverts par la présente FDES sont conçus pour être mis en œuvre à l'intérieur de surfaces en béton pouvant être en intérieur ou en extérieur. Les produits sont conçus pour résister à de telles conditions durant toute leur durée de vie. Pour les conditions d'application spécifiques, se référer au mode d'emploi des produits, disponible sur le site internet du fabricant.
Conditions d'utilisation, par exemple fréquence d'utilisation, exposition mécanique	Les produits couverts par la présente FDES sont conçus pour une utilisation mécanique caractéristique et spécifiée dans leurs fiches techniques et documents d'homologation.
Maintenance, par exemple fréquence exigée, type et qualité des composants remplaçables	Sans objet pour les produits couverts par la présente FDES.

3. ÉTAPES, SCÉNARIOS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Note : ce schéma est générique, se rapporter à la description du produit type et des principaux constituants pour plus de détails.

A1 – APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES

- Extraction et transformation des matières premières, traitement des matières secondaires, jusqu'à obtention des matériaux approvisionnés par le site de production (différents produits chimiques) avec leurs emballages. Tous les processus sont inclus du berceau à la sortie d'usine.

A2 – TRANSPORT VERS LE SITE DE PRODUCTION

- Transport des matériaux emballés vers le site de production, pour tous les moyens de transport (maritime, routier).

Note : certains matériaux ne sont pas emballés, puisqu'ils sont acheminés en vrac, par camion.

A3 – FABRICATION

- Mise à disposition des consommables.
- Mise à disposition et utilisation d'énergie pour le site de production (électricité, biomasse et gaz naturel).
- Production et transport des chutes de fabrication.
- Fin de vie des chutes et déchets dangereux, y compris le transport, le traitement et l'élimination (incinération).
- Fin de vie des chutes et déchets non dangereux non recyclables, y compris le transport, le traitement et l'élimination (décharge).
- Fin de vie des chutes et déchets non dangereux recyclables, y compris le transport et le traitement jusqu'à la sortie du stade de déchet. Un flux indicatif de « Matériau pour recyclage » est déclaré.
- Production et transport du fournisseur au site de production de tous les emballages du produit fini (pièces et films plastiques, clips en aluminium, carton, papier).
- Fin de vie des emballages recyclables des matières premières (IBC, big bag, sac en papier), y compris le transport et le traitement jusqu'à la sortie du stade de déchet. Un flux indicatif de « Matériau pour recyclage » est déclaré.

A4 – TRANSPORT VERS LE SITE DE CONSTRUCTION

- Transport du produit emballé du site de production vers le chantier, y compris éventuels intermédiaires.

Paramètre	Scénario
Transport vers le chantier	Distance parcourue : 900 km Type de véhicule : 16-32 tonnes EURO 6 Charge réelle : 21 tonnes Retour à vide : 14% Charge maxi : 24 tonnes Consommation de carburant à vide : 0,25 L/km Consommation de carburant à plein : 0,38 L/km Consommation réelle : 0,019 L/tkm

A5 – PROCESSUS DE CONSTRUCTION-INSTALLATION

- Installation des chevilles chimiques dans le bâtiment : électricité pour l'injection.
- Production des chutes de mise en œuvre : tous les processus sont inclus de la production des produits chimiques au transport vers le chantier.
- Mise à disposition des outils et accessoires de pose (pince à injection manuelle ou sans fils et porte cartouche).
- Fin de vie des chutes de mise en œuvre (mortier non durci) en tant que déchet dangereux, y compris le transport, le traitement et l'élimination des déchets (incinération).
- Fin de vie des chutes de mise en œuvre (mortier durci) en tant que déchets non dangereux, non renouvelables, y compris le transport, le traitement et l'élimination des déchets (mise en décharge).
- Fin de vie des emballages (pièces et films en plastique et clip aluminium) en tant que déchets dangereux, y compris le transport, le traitement et l'élimination des déchets (incinération).
- Fin de vie des emballages (carton, papier) en tant que déchets recyclables, y compris le transport et le traitement jusqu'à la sortie du stade de déchet. Un flux indicatif « Matériau pour recyclage » est déclaré.
- Fin de vie des outils et accessoires de pose (pince à injection manuelle ou sans fils et porte cartouches).

Paramètre	Scénario
Chutes de mise en œuvre	7 % de la masse totale du produit
Electricité pour l'installation	2,79E-04 kWh/kg de produit
Emballage séparé du produit avant la mise en œuvre	oui
Déchets dangereux (mortier non durci)	4% de la masse totale du produit
Déchets non dangereux (mortier durci)	3% de la masse totale du produit
Déchets dangereux (emballages)	0,055 kg/kg de produit
Déchets non dangereux pour recyclage (emballages)	0,070 kg/kg de produit

C1 – DÉCONSTRUCTION

- Mise à disposition et combustion de carburant pour la démolition du bâtiment. Tous les processus sont inclus de berceau à la sortie d'usine.

Paramètre	Scénario
Consommation de carburant des engins de démolition	0,0437 MJ/kg de produit

C2 – TRANSPORT (VERS ÉLIMINATION OU TRAITEMENT)

- Transport vers le centre de traitement des déchets.

Paramètre	Scénario
Transport to waste processing facility	Distance vers le site de traitement: 50 km Type de véhicule : 16-32 tonnes EURO 6 Charge réelle : 24 tonnes Retour à vide : 100% Charge maxi : 24 tonnes Consommation de carburant à vide : 0,25 L/km Consommation de carburant à plein : 0,38 L/km Consommation réelle : 0,026 L/tkm

C4 – ELIMINATION DES DÉCHETS NON VALORISÉS

- Le produit est considéré comme un déchet plastique enfoui puisqu'en fin de vie il est mélangé aux gravats du béton dans lequel il a été injecté. La totalité du produit, soit 1 kg, est éliminée de la sorte.

4. MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

RCP utilisée Norme NF EN 15804+A1 « Contribution des ouvrages de construction au développement durable - Déclarations environnementales sur les produits - Règles régissant les catégories de produits de construction », accompagnée de son complément national NF EN 15804/CN.

Frontières du système Les frontières du système ont été fixées en respect des normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN, en particulier avec le respect des principes de « modularité » (les processus sont affectés au module dans lequel ils ont lieu) et du « pollueur-payeur » (les processus de traitement des déchets sont affectés aux processus qui génèrent les déchets).

Les processus inclus dans chaque étape du cycle de vie sont présentés de façon synthétique dans le schéma du cycle de vie et les paragraphes de la section 3.

Par convention les processus suivants ont été considérés à l'extérieur des frontières :

- Pour l'étape A3 : éclairage du site de fabrication et transport des employés
- Pour toutes les étapes : fabrication et maintenance lourde de l'outil de production et des systèmes de transport (camions, routes, pylônes électriques, bâtiments et équipements lourds du site de fabrication...). Toutefois, certaines données génériques utilisées pour ces travaux ont été incluses avec les contributions liées aux infrastructures.

Règle de coupure Les règles de coupure énoncées dans les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN ont également été respectées (1% par processus, 5% par module, en termes de masse et de consommation d'énergie primaire). Les flux non remontés pour la présente FDES sont les suivants :

- Certains intrants auxiliaires (solvants, lubrifiants, huile, etc.)

Allocations Les règles d'affectation fixées par les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN ont été respectées :

- Affectation évitée tant que possible ;
- Affectation fondée sur les propriétés physiques (par exemple masse, volume) lorsque la différence de revenus générés par les co-produits est faible ;
- Dans tous les autres cas, affectation fondée sur des valeurs économiques ;
- Flux de matières présentant des propriétés inhérentes spécifiques, par exemple contenu énergétique, composition élémentaire (par exemple teneur en carbone biogénique), toujours affectés de manière à refléter les flux physiques, quelle que soit l'affectation choisie pour le processus.

Représentativité Les données d'ICV génériques utilisées sont pour la plupart issues de la base de données Ecoinvent V3.5 « allocation, cut-off by classification », dont la dernière mise à jour date d'août 2018. Elles correspondent à des processus se déroulant en France, en Europe ou dans le Monde, la donnée la plus précise ayant été privilégiée, et des ajustements ayant été réalisés si nécessaire.

D'autres données d'ICV sont issues de déclarations environnementales de produits (FDES ou EPD) individuelles ou collectives. Ces déclarations datent d'entre 2016 et 2020.

Les données d'ICV spécifiques ont été collectées par HILTI (données de site de production, distances d'approvisionnement des matériaux, distances de transport vers chantier...). Leur représentativité est décrite ci-dessous :

- Géographique : produits fabriqués en France et mis en œuvre en France
- Temporelle : fabrication et mise en œuvre entre 2018 et 2019
- Technologique : cf. « Description du produit type » en section 2

Variabilité des résultats La variabilité des résultats de l'EICV entre les deux produits pour les impacts environnementaux témoins est inférieure à $\pm 40\%$. Les impacts environnementaux témoins retenus sont : Réchauffement climatique, Énergie primaire non renouvelable procédé, et Déchets non dangereux. Ainsi les indicateurs environnementaux déclarés sont des indicateurs moyens.

L'écart relatif entre les résultats du HIT-HY 200-A et du HIT-HY 200-R V3 est listé ci-dessous, pour les trois indicateurs choisis :

Indicateur	Écart relatif à la référence
Réchauffement climatique	-0,37%
Énergie primaire non renouvelable procédé	-0,32%
Déchets non dangereux	-0,10%

Par ailleurs, pour les impacts environnementaux témoins, les résultats de l'EICV varient de moins de $\pm 10\%$ pour les différentes tailles d'emballage couvertes.

5. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DU CYCLE DE VIE

TABLEAU 1 - PARAMÈTRES DÉCRIVANT LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX










	A1-A3 - Étape de production			A4-A5 - Étape de mise en œuvre		B - Étape d'utilisation						C - Étape de fin de vie				D - Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction - installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets		C4 - Élimination des déchets
 Réchauffement climatique en kg eq. CO ₂ /UF		2,61E+00		6,90E-02	4,66E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,00E-03	4,76E-03	0,00E+00	8,56E-02	0,00E+00
 Appauvrissement de la couche d'ozone en kg eq. CFC 11 /UF		3,49E-07		1,28E-08	4,68E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,27E-10	8,82E-10	0,00E+00	2,62E-09	0,00E+00
 Acidification des sols et de l'eau en kg eq. SO ₂ /UF		1,38E-02		1,65E-04	2,02E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,04E-05	1,14E-05	0,00E+00	5,95E-05	0,00E+00
 Eutrophisation en kg eq. PO ₄ ³⁻ /UF		4,06E-03		2,22E-05	4,75E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	6,59E-06	1,53E-06	0,00E+00	6,61E-05	0,00E+00
 Formation d'ozone photochimique en kg eq. Éthène /UF		1,11E-03		1,05E-05	2,19E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,01E-07	7,27E-07	0,00E+00	1,69E-05	0,00E+00
 Épuisement des ressources abiotiques – éléments en kg eq. Sb /UF		8,95E-06		2,11E-07	9,16E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,35E-09	1,46E-08	0,00E+00	1,22E-08	0,00E+00
 Épuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles en MJ PCI /UF		4,82E+01		1,06E+00	5,12E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,78E-02	7,31E-02	0,00E+00	2,23E-01	0,00E+00
 Pollution de l'air en m ³ /UF		2,95E+02		6,85E+00	8,21E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,92E-01	4,73E-01	0,00E+00	1,11E+00	0,00E+00
 Pollution de l'eau en m ³ /UF		1,11E+00		2,37E-02	1,40E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,27E-03	1,64E-03	0,00E+00	1,24E-02	0,00E+00

TABLEAU 2 - PARAMÈTRES DÉCRIVANT L'UTILISATION DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES PRIMAIRES







	A1-A3 - Étape de production			A4-A5 - Étape de mise en œuvre		B - Étape d'utilisation							C - Étape de fin de vie				D - Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction-installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Élimination des déchets	
 Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières en MJ /UF		2,30E+00		1,14E-02	2,38E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,40E-04	7,86E-04	0,00E+00	8,65E-03	0,00E+00
 Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières en MJ /UF		4,95E-01		0,00E+00	3,46E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) en MJ /UF		2,80E+00		1,14E-02	2,73E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,40E-04	7,86E-04	0,00E+00	8,65E-03	0,00E+00
 Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières en MJ /UF		3,87E+01		1,07E+00	4,51E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,82E-02	7,40E-02	0,00E+00	2,37E-01	0,00E+00
 Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières en MJ /UF		1,26E+01		0,00E+00	9,27E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) en MJ /UF		5,14E+01		1,07E+00	5,44E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,82E-02	7,40E-02	0,00E+00	2,37E-01	0,00E+00

TABLEAU 3 - PARAMÈTRES DÉCRIVANT L'UTILISATION DE MATIÈRES ET RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES SECONDAIRES ET L'UTILISATION D'EAU





	A1-A3 - Étape de production			A4-A5 - Étape de mise en œuvre		B - Étape d'utilisation							C - Étape de fin de vie				D - Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction-installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Élimination des déchets		
 Utilisation de matière secondaire en kg /UF		0,00E+00		0,00E+00	6,08E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Utilisation de combustibles secondaires renouvelables en MJ /UF		0,00E+00		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables en MJ /UF		0,00E+00		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Utilisation nette d'eau douce en m ³ /UF		1,63E-02		1,83E-04	2,16E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,14E-06	1,26E-05	0,00E+00	2,65E-04	0,00E+00	0,00E+00

TABLEAU 4 – AUTRES INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES DÉCRIVANT LES CATÉGORIES DE DÉCHETS




	A1-A3 - Étape de production			A4-A5 - Étape de mise en œuvre		B - Étape d'utilisation						C - Étape de fin de vie				D - Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction-installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets		C4 - Élimination des déchets
 Déchets dangereux éliminés en kg /UF		1,78E-01		6,68E-04	5,43E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,40E-05	4,61E-05	0,00E+00	2,09E-04	0,00E+00
 Déchets non dangereux éliminés en kg /UF		9,54E-01		5,63E-02	2,02E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,25E-04	3,89E-03	0,00E+00	1,00E+00	0,00E+00
 Déchets radioactifs éliminés en kg /UF		8,70E-05		7,20E-06	1,08E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,07E-07	4,97E-07	0,00E+00	1,63E-06	0,00E+00

TABLEAU 5 - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES COMPLÉMENTAIRES DÉCRIVANT LES FLUX SORTANTS







	A1-A3 - Étape de production			A4-A5 - Étape de mise en œuvre		B - Étape d'utilisation							C - Étape de fin de vie				D - Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction- installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition- déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Élimination des déchets	
 Composants destinés à la réutilisation en kg /UF		0,00E+00		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Matériaux destinés au recyclage en kg /UF		2,79E-02		0,00E+00	7,71E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Matériaux destinés à la récupération d'énergie en kg /UF		0,00E+00		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Énergie fournie à l'extérieur - Électricité en MJ /UF		0,00E+00		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Énergie fournie à l'extérieur - Vapeur en MJ /UF		0,00E+00		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
 Énergie fournie à l'extérieur - Gaz en MJ /UF		0,00E+00		0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

TABLEAU 6 - SYNTHÈSE DES INDICATEURS POUR L'UNITÉ DÉCLARÉE

Paramètre/information	Unité	TOTAL Étape de production	TOTAL Étape de mise en œuvre	TOTAL Étape d'utilisation	TOTAL Étape de fin de vie	TOTAL Cycle de vie (sauf D)	Module D
■ Impacts environnementaux							
Réchauffement climatique	kg eq. CO ₂ /UF	2,61E+00	5,35E-01	0,00E+00	9,43E-02	3,24E+00	0,00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg eq. CFC 11 /UF	3,49E-07	5,96E-08	0,00E+00	4,23E-09	4,13E-07	0,00E+00
Acidification des sols et de l'eau	kg eq. SO ₂ /UF	1,38E-02	2,19E-03	0,00E+00	1,01E-04	1,61E-02	0,00E+00
Eutrophisation	kg eq. PO ₄ ³⁻ /UF	4,06E-03	4,97E-04	0,00E+00	7,43E-05	4,63E-03	0,00E+00
Formation d'ozone photochimique	kg eq. Éthène /UF	1,11E-03	2,29E-04	0,00E+00	1,84E-05	1,36E-03	0,00E+00
Épuisement des ressources abiotiques - éléments	kg eq. Sb /UF	8,95E-06	9,37E-06	0,00E+00	2,81E-08	1,83E-05	0,00E+00
Épuisement des ressources abiotiques - combustibles fossiles	MJ PCI /UF	4,82E+01	6,18E+00	0,00E+00	3,54E-01	5,48E+01	0,00E+00
Pollution de l'air	m ³ /UF	2,95E+02	8,90E+01	0,00E+00	2,07E+00	3,86E+02	0,00E+00
Pollution de l'eau	m ³ /UF	1,11E+00	1,64E-01	0,00E+00	1,53E-02	1,29E+00	0,00E+00
■ Utilisation des ressources énergétiques primaires							
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	2,30E+00	2,50E-01	0,00E+00	9,77E-03	2,56E+00	0,00E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	4,95E-01	3,46E-02	0,00E+00	0,00E+00	5,29E-01	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	2,80E+00	2,84E-01	0,00E+00	9,77E-03	3,09E+00	0,00E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	3,87E+01	5,58E+00	0,00E+00	3,69E-01	4,47E+01	0,00E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	1,26E+01	9,27E-01	0,00E+00	0,00E+00	1,36E+01	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	5,14E+01	6,51E+00	0,00E+00	3,69E-01	5,82E+01	0,00E+00
■ Utilisation de ressources secondaires et d'eau							
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	0,00E+00	6,08E-04	0,00E+00	0,00E+00	6,08E-04	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m ³ /UF	1,63E-02	2,34E-03	0,00E+00	2,82E-04	1,90E-02	0,00E+00
■ Catégories de déchets							
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	1,78E-01	5,50E-02	0,00E+00	2,89E-04	2,33E-01	0,00E+00
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	9,54E-01	2,59E-01	0,00E+00	1,01E+00	2,22E+00	0,00E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	8,70E-05	1,81E-05	0,00E+00	2,53E-06	1,08E-04	0,00E+00
■ Flux sortants							
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	2,79E-02	7,71E-02	0,00E+00	0,00E+00	1,05E-01	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur - Électricité	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur - Vapeur	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur - Gaz	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

TABLEAU 6 - SYNTHÈSE DES INDICATEURS APRÈS CONVERSION EN ML

Paramètre/information	Unité	TOTAL Étape de production	TOTAL Étape de mise en œuvre	TOTAL Étape d'utilisation	TOTAL Étape de fin de vie	TOTAL Cycle de vie (sauf D)	Module D
■ Impacts environnementaux							
Réchauffement climatique	kg eq. CO ₂ /UF	4,79E-03	9,79E-04	0,00E+00	1,73E-04	5,94E-03	0,00E+00
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg eq. CFC 11 /UF	6,39E-10	1,09E-10	0,00E+00	7,74E-12	7,56E-10	0,00E+00
Acidification des sols et de l'eau	kg eq. SO ₂ /UF	2,53E-05	4,00E-06	0,00E+00	1,85E-07	2,95E-05	0,00E+00
Eutrophisation	kg eq. PO ₄ ³⁻ /UF	7,43E-06	9,10E-07	0,00E+00	1,36E-07	8,48E-06	0,00E+00
Formation d'ozone photochimique	kg eq. Éthène /UF	2,03E-06	4,19E-07	0,00E+00	3,37E-08	2,48E-06	0,00E+00
Épuisement des ressources abiotiques - éléments	kg eq. Sb /UF	1,64E-08	1,71E-08	0,00E+00	5,15E-11	3,36E-08	0,00E+00
Épuisement des ressources abiotiques - combustibles fossiles	MJ PCI /UF	8,83E-02	1,13E-02	0,00E+00	6,48E-04	1,00E-01	0,00E+00
Pollution de l'air	m ³ /UF	5,41E-01	1,63E-01	0,00E+00	3,80E-03	7,07E-01	0,00E+00
Pollution de l'eau	m ³ /UF	2,04E-03	2,99E-04	0,00E+00	2,79E-05	2,36E-03	0,00E+00
■ Utilisation des ressources énergétiques primaires							
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	4,21E-03	4,57E-04	0,00E+00	1,79E-05	4,69E-03	0,00E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	9,05E-04	6,34E-05	0,00E+00	0,00E+00	9,69E-04	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	5,12E-03	5,20E-04	0,00E+00	1,79E-05	5,66E-03	0,00E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	7,09E-02	1,02E-02	0,00E+00	6,76E-04	8,17E-02	0,00E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	2,31E-02	1,70E-03	0,00E+00	0,00E+00	2,48E-02	0,00E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	9,40E-02	1,19E-02	0,00E+00	6,76E-04	1,07E-01	0,00E+00
■ Utilisation de ressources secondaires et d'eau							
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	0,00E+00	1,11E-06	0,00E+00	0,00E+00	1,11E-06	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m ³ /UF	2,99E-05	4,29E-06	0,00E+00	5,17E-07	3,47E-05	0,00E+00
■ Catégories de déchets							
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	3,26E-04	1,01E-04	0,00E+00	5,29E-07	4,27E-04	0,00E+00
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	1,75E-03	4,74E-04	0,00E+00	1,84E-03	4,06E-03	0,00E+00
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	1,59E-07	3,30E-08	0,00E+00	4,64E-09	1,97E-07	0,00E+00
■ Flux sortants							
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	5,10E-05	1,41E-04	0,00E+00	0,00E+00	1,92E-04	0,00E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur - Électricité	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur - Vapeur	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Énergie fournie à l'extérieur - Gaz	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

6. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTÉRIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT L'ÉTAPE D'UTILISATION

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR

Les produits couverts par la présente FDES sont destinés à un usage interne à des surfaces en béton. Ils ne sont donc pas susceptibles de modifier la qualité de l'air intérieur.

Aucun essai concernant la qualité sanitaire des espaces intérieurs n'a été réalisé.

ÉMISSIONS DANS LE SOL ET L'EAU

Les produits couverts par la présente FDES sont destinés à un usage interne à des surfaces en béton. Ils ne sont donc pas en contact avec les sols et eaux de ruissellement.

Aucun essai concernant la qualité sanitaire des sols et des eaux n'a été réalisé.

7. CONTRIBUTION DU PRODUIT À L'ÉVALUATION DES RISQUES SANITAIRES ET DE LA QUALITÉ DE VIE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT PARTICIPANT À LA CRÉATION DES CONDITIONS DE CONFORT HYGROTHERMIQUE DANS LE BÂTIMENT

Les produits couverts par la présente FDES ne revendiquent pas de performances relatives au confort hygrothermique dans le bâtiment.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT PARTICIPANT À LA CRÉATION DES CONDITIONS DE CONFORT ACOUSTIQUE DANS LE BÂTIMENT

Les produits couverts par la présente FDES ne revendiquent pas de performances relatives au confort acoustique dans le bâtiment.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT PARTICIPANT À LA CRÉATION DES CONDITIONS DE CONFORT VISUEL DANS LE BÂTIMENT

Les produits couverts par la présente FDES ne revendiquent pas de performances relatives au confort visuel dans le bâtiment.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT PARTICIPANT À LA CRÉATION DES CONDITIONS DE CONFORT OLFACTIF DANS LE BÂTIMENT

Les produits couverts par la présente FDES ne revendiquent pas de performance relative au confort olfactif dans le bâtiment.

Pour toutes informations complémentaires, se référer aux documents disponibles sur le site internet du fabricant :

https://www.hilti.fr/c/CLS_FASTENER_7135/CLS_INJECTABLE_ADHESIVE_ANCHORS_7135/r4803

https://www.hilti.fr/c/CLS_FASTENER_7135/CLS_INJECTABLE_ADHESIVE_ANCHORS_7135/r11219549

<https://www.hilti-sustainabilityreport.com/en/for-our-environment/overview>

8. CADRE DE VALIDITÉ DE LA FDES

La présente FDES couvre les deux produits HIT-HY 200-A et HIT-HY 200-R V3 du fabricant HILTI.

Les impacts environnementaux déclarés dans la présente FDES sont les impacts du HIT-HY 200-A puisque les deux produits couverts (HIT-HY 200-A et HIT-HY 200-R V3) sont quasiment identiques par leurs paramètres et donc aussi par leurs impacts. Les deux produits se différencient par leurs compositions chimiques et leurs domaines d'applications. La variation des impacts du module A1, relatifs à la composition du produit, ainsi que celles des impacts sur le cycle de vie complet sont inférieure à 5% pour tous les indicateurs.